

L'AUTONOMIE, C'EST SUPER!

Un projet de longue date

Depuis 2010, plusieurs constructeurs automobiles comme Audi, Nissan, Toyota, etc, travaillent sur des projets de voitures autonomes. Une voiture autonome, comme vous vous en doutez bien, c'est une automobile qui a la capacité de se conduire seule, sans l'intervention du conducteur. Elle peut effectuer cette tâche à l'aide de capteurs numériques qui sont confectionnés avec des logiciels spécifiques qui reconstitue la situation routière en 3D.



Un système complexe

Les actions de l'automobile sont réalisées par servocommandes sur le volant, l'accélérateur et le frein. Une servocommande est un système très spécial qui permet de contrôler un mécanisme et cela, très précisément. La servocommande est notamment utilisée en aéronautique sur les avions de grandes tailles. Bien sûr, tout projet a des failles. En effet, il y a des avantages potentiels, mais aussi des problématiques.

La généralisation de ces voitures pourrait permettre une réduction des accidents, car l'auto est munie d'un meilleur temps de réaction et d'une plus grande fiabilité dû aux systèmes informatisés. Aussi, les occupants de la voiture pourraient se concentrer sur autre chose que la conduite lorsqu'ils seraient en automobile. Cependant, avec ces avantages, il y aurait assurément une importante augmentation de la circulation et qui a pensé à ce qu'il arriverait en cas d'accident? Quelle responsabilité juridique serait engagée?



Commercialisation

Les voitures autonomes sont déjà sur pied dans certains concessionnaires automobiles. En 2013, Nissan a déclaré vouloir commercialiser ses premières automobiles sans conducteur d'ici 2020. Il est de même pour Volvo, qui veut aussi mettre sur le marché son premier modèle sans accident avant 2020. Ce n'est pas juste au Canada que ce projet est installé. En effet, plusieurs constructeurs automobiles français ont des projets de voitures autonomes qui s'inspirent du groupe PSA qui font circuler des automobiles du type Citroën C4 Picasso sans conducteur sur route ouverte.

Autorisation des voitures autonomes

Aux États-Unis, seulement 5 États autorisent les voitures; Le Nevada, la Floride, la Californie, le Michigan et le District de Columbia. De plus, l'Allemagne a annoncé l'ouverture de zones d'essai sur autoroute. La date et les coûts ne sont toutefois pas communiqués. En 2016, la UNECE (commission économique pour l'Europe des Nations unies), dit vouloir une révision de la convention de Vienne sur la circulation routière. C'est-à-dire que les voitures autonomes seront explicitement autorisées sur les routes à condition qu'elles soient conformes aux règlements des Nations unies sur les véhicules.

